
Université de France - Académie de Paris. Faculté de Théologie, Premier Semestre. A la Sorbonne.

Numéro d'inventaire : 1979.26062

Auteur(s) : J.-B. Glaire

Type de document : affiche

Éditeur : Faculté de Théologie de Paris (Paris)

Imprimeur : Le Clere (Adrien) et Cie, Paris

Période de création : 2e quart 19e siècle

Date de création : 1841

Description : Impression N&B, le côté droit du document est coupé légèrement sur le texte.

Mesures : hauteur : 604 mm ; largeur : 431 mm

Notes : Horaires, professeurs et programme des cours de théologie qui ouvriront le lundi 6 décembre 1841 à la sorbonne. "Le Doyen de la Faculté de Théologie, J.-B. Glaire".

"Paris.-Imprimerie d'Adrien Le Clere et Cie, rue Cassette, n°29, près Saint-Sulpice".

Mots-clés : Programmes et instructions officiels (y compris cahiers de classe, cahiers de texte, journaux de classe)

Prospectus, règlements, statuts d'établissements

Filière : Université

Niveau : Supérieur

Nom de la commune : Paris

Nom du département : Paris

Autres descriptions : Langue : Français

Nombre de pages : 1

UNIVERSITÉ DE FRANCE.
ACADÉMIE DE PARIS.
FACULTÉ DE THÉOLOGIE
PREMIER SEMESTRE.
LES COURS DE LA FACULTÉ s'ouvriront le Lundi 6 Décembre 1841,
A LA SORBONNE.

COURS DE THÉOLOGIE DOGMATIQUE,
les Jeudis, à deux heures.

M. l'Abbé MARET, *professeur chargé de ce Cours*, traitera de la Révélation primitive et des Révélation mosaïque et chrétienne; il exposera ensuite la nature et les rapports de la Raison et de la Révélation.

COURS DE THÉOLOGIE MORALE,
les Mercredis et Samedis, à deux heures.

M. l'Abbé RECEVEUR, *professeur*, continuera d'exposer les devoirs de la justice en comparant les théories de la philosophie ancienne et moderne aux maximes de l'Évangile; puis il expliquera les règles des contrats ou des obligations d'après les principes du droit naturel et du droit civil.

COURS D'HISTOIRE ECCLÉSIASTIQUE,
les Mercredis, à trois heures.

M. l'Abbé JAGER, *professeur chargé de ce Cours*, continuera l'histoire des institutions ecclésiastiques, et des hommes célèbres au neuvième siècle; il parlera en particulier des patriarchats d'Orient, de leurs rapports avec le Saint-Siège, et du schisme de Photius.

COURS DE DROIT CANON.

N., *professeur.*

COURS D'ÉCRITURE SAINTE,
les Lundis, à une heure.

M. l'Abbé DASSANCE, *professeur chargé de ce Cours* établira et défendra l'authenticité, la véracité, l'intégrité des livres de Moïse contre les objections rationalistes modernes; il développera ensuite les beautés littéraires du Pentateuque.

COURS DE LANGUE HÉBRAÏQUE,
les Mardis et Vendredis, à une heure.

M. l'Abbé GLAIRE, *professeur*, après avoir présenté quelques considérations générales de linguistique, nécessaires pour bien saisir la nature et le génie de l'hébreu exposera en détail les règles de la Grammaire hébraïque en faisant ressortir leur merveilleux enchaînement; il exposera ensuite la Genèse et le livre des Psaumes.

COURS D'ELOQUENCE SACRÉE,
les Vendredis, à deux heures.

M. l'Abbé DUPANLOUP, *professeur chargé de ce Cours* continuera à exposer les caractères généraux et les conditions essentielles de la prédication évangélique; puis commencera l'histoire de l'éloquence chrétienne au second siècle.

M. l'Abbé DUPANLOUP ayant obtenu un congé de deux mois pour motifs de santé, l'ouverture de ce Cours sera annoncée ultérieurement.

Le Doyen de la Faculté de Théologie, J.-B. GLAIRE.

